

L'école Marguerite D'Youville, comme nous la connaissons, disparaîtra prochainement.



Pourquoi ce nom?

En l'honneur de Marguerite d'Youville. La première Sainte canadienne, nouvellement proclamer (le 3 mai 1959) avant la construction de l'école.

« Marie-Marguerite d'Youville est née à Varennes, le 15 octobre 1701, et est décédée à Montréal, le 23 décembre 1771. Mère de deux enfants, elle devient religieuse après le décès de son mari et consacre sa vie à soulager la misère des habitants de la colonie. Certains témoins lui attribuent aussi des dons de guérisseuse ». ¹

Quand l'école a-t-elle été construite?

À l'été 1959

Début des cours?

30 novembre 1959

Qui a construit l'école?

J. Euclide Perron LTEE

Coûts de la construction?

174 369,28 \$

Quel type d'école construire?

Le ministère décide de faire construire une école de 10 classes sans résidence, et ce, selon les plans de construction de la série R-59.

¹ <http://bilan.usherbrooke.ca/bilan/pages/evenements/20144.html> (consulté le 11 novembre 2020)

À l'époque, les écoles étaient toutes construites selon le même plan et devis, fournis par le département de l'instruction publique. Il existait quelques séries différentes qui pouvaient être légèrement modifiées.

Où construire cette nouvelle école pour la paroisse Saint-Joachim?

En 1958, on avait voulu construire l'école sur la rue des Eudistes, car c'était proche de l'église, cela favoriserait les mouvements paroissiaux et ce serait pratique pour les religieuses. Cependant, ils ont changé le projet, car cet endroit se prêtait très mal pour la construction en raison du terrain à la topographie difficile. On propose alors le terrain du parc Dominique Savio, plus facile d'accès pour les jeunes.

Pour la construction, en plus d'acquérir un terrain appartenant à l'Œuvre des Terrains de Jeux inc. (O.T.J.), la commission scolaire de l'époque a dû acheter la maison de M. Antoine Pedneault sise au 898, rue Boily. En cédant une partie de son terrain, l'O.T.J. demande en échange de signer une entente de « parc-école ». Les élèves pourront utiliser les installations de l'O.T.J. (parc, patinoire, etc.) et en échange, un gymnase de pouvant accueillir 800 jeunes devait être à l'usage de l'O.T.J. à l'année longue.

Qui enseignera ?

Au départ, des religieuses devaient y enseigner et y demeurer, à la demande du curé de la paroisse St-Joachim.

MM. les Commissaires, il y aura bientôt 8 ans que je demande à cor et à cri des religieuses et des religieuses enseignant dans ma paroisse. Je me permets de vous rappeler les pourquoi: 1-j'ai grand peine à discipliner les enfants de ma paroisse 2- je ne puis inculquer un esprit vraiment paroissial à cause de l'absence d'influence sur les enfants, 3-l'esprit religieux des enfants est à la baisse, 4-l'éclosion des vocations est presque nulle, 5-le désir de s'instruire chez les enfants existe à peine, etc...

Extrait d'une lettre reçue le 25 août 1958 de la part du Curé Basile Néron

La commission scolaire a demandé les services de quelques religieuses à la communauté du Bon-Pasteur, à celle du Bon Conseil ainsi qu'aux Petites Franciscaines de Marie, mais toutes trois ont dû refuser par manque de personnel.

Toutefois, nous avons le regret de vous dire que, même dans des conditions si peu onéreuses, il nous est impossible d'accepter la garantie de services que vous désirez de nous pour septembre 1959. Le nombre de notre personnel n'est pas suffisant. Les recrues qui nous viennent actuellement peuvent à peine remédier aux vides creusés dans les rangs de nos institutrices et de nos hospitalières, par l'âge, ou la maladie.

Extrait d'une lettre reçue le 25 avril 1959 par Sr Marie-de-Lorette des Petites Franciscaines de Marie

Monsieur,

Je regrette de ne pouvoir accéder à la demande que vous me faisiez la semaine dernière en vue d'obtenir quelques religieuses pour l'Ecole de votre paroisse.

Tel que j'en ai déjà informé Monsieur René Tremblay, directeur des Etudes, je suis dans l'obligation de vous donner une réponse négative par suite du manque de personnel.

J'espère et souhaite qu'une autre Communauté sera en mesure de répondre au désir qu'il m'est impossible de réaliser.

Religieusement en Jésus et Marie,

Extrait d'une lettre reçue le 27 avril 1959 de Sr Saint-Lucien de la communauté du Bon Conseil

Le curé n'était pas content, il a écrit à la commission pour expliquer son mécontentement, il croit que les commissaires n'ont pas pris les bons moyens pour avoir une réponse positive des religieuses.

Messieurs, vous ne vouliez pas de Religieuses St-Joachim, vous en avez pris les moyens et vous avez réussi..J'ai été bien naïf de vous offrir à deux reprises, mes services pour obtenir l'acceptation des Religieuses ici, vous aviez mieux que moi pour obtenir un refus assuré et désiré, je confesse ma naïveté.

C'est presque un scandale que trois communautés aient refusé de venir enseigner à St-Joachim(que se passe-t-il donc à cet endroit). Ce refus devait être communiqué à trois personnages intéressés, mais qu'est-il advenu avant de prendre les dernières décisions, rien...

[...]

Ce gymnase ouvert à l'année aux enfants de la ville, qui en aura la surveillance et cette école, au point de vue religieux qui en sera responsable? Ne comptez pas sur moi.....

Non, M.M. je vous demandais une chose facile, si vous l'aviez voulue et vous savez très bien qu'il faut un Couvent pour avoir des Religieuses en dit seignantes; mais pas plutard qu'au début d'avril l'HONORABLE Ant. Talbot n'avoir jamais entendu parlé d'un Couvent à St-Joachim: voilà, ne me demandez pas si je suis content? Vous savez fort bien que non.

Lettre de B. Néron ptre, curé, 13 mai 1959

Alors finalement, voici les premières enseignantes

- Pierrette Tremblay 5^e
- Gisée Dufour 5^e
- Monique Gauthier 6^e
- Rosane Savard 6^e
- Madeleine Tremblay 7^e
- Rachel Coté 7^e
- Yolande Dubé 8^e
- Rosaline Dugas 9^e

À cette époque, seules les femmes célibataires pouvaient enseigner. On commençait à peine à accepter occasionnellement les femmes mariées, et ce, seulement si aucune religieuse ou femmes célibataires n'étaient disponibles.

